

CHRISTIANISME, s. m. (*Théolog. & Politiq.*) c'est la religion qui reconnoît Jesus - Christ pour son auteur. Ne le confondons point ici avec les diverses sectes de Philosophie. L'Evangile, qui contient ses dogmes, sa morale, ses promesses, n'est point un de ces systèmes ingénieux que l'esprit des Philosophes enfante à force de réflexions. La plupart, peu inquiets d'être utiles aux hommes, s'occupent bien plus à satisfaire leur vanité par la découverte de quelques vérités, toujours stériles pour la réformation des mœurs, & le plus souvent inutiles au genre humain. Mais Jesus - Christ en apportant au monde sa religion, s'est proposé une fin plus noble, qui est d'instruire les hommes & de les rendre meilleurs. C'est cette même vûe qui dirigea les législateurs dans la composition de leurs lois, lorsque pour les rendre plus utiles, ils les appuyèrent du dogme des peines & des récompenses d'une autre vie: c'est donc avec eux qu'il convient plus naturellement de comparer le législateur des Chrétiens, qu'avec les Philosophes.

Le *Christianisme* peut être considéré dans son rapport, ou avec des vérités sublimes & révélées, ou avec des intérêts politiques; c'est - à - dire, dans son rapport ou avec les félicités de l'autre vie, ou avec le bonheur qu'il peut procurer dans celle - ci. Envisagé sous le premier aspect, il est entre toutes les Religions qui se disent révélées, la seule qui le soit effectivement, & par conséquent la seule qu'il faut embrasser. Les titres de sa divinité sont contenus dans les livres de l'ancien & du nouveau Testament. La critique la plus sévère reconnoît l'authenticité de ces livres; la raison la plus fiere respecte la vérité des faits qu'ils rapportent; & la saine Philosophie, s'appuyant sur leur authenticité & sur leur vérité, conclut de l'une & de l'autre, que ces livres sont divinement inspirés. La main de Dieu est visiblement empreinte dans le style de tant d'auteurs & d'un génie si différent, lequel annonce des hommes **échauffés dans leur composition d'un autre feu que de celui des passions humaines**; [**Abbadie T I 240**] dans cette morale pure & sublime qui brille dans leurs ouvrages; dans la révélation de ces mysteres qui étonnent & confondent la raison, & qui ne lui laissent d'autre ressource que de les adorer en silence; dans cette foule d'évenemens prodigieux, qui ont signalé dans tous les tems le pouvoir de l'Être suprême; dans cette multitude d'oracles, qui perçant à - travers les nuages du tems, nous montrent comme présent ce qui est enfoncé dans la profondeur des siecles; dans le rapport des deux Testamens si sensible & si palpable par lui - même, qu'il n'est pas possible de ne pas voir que la révélation des Chrétiens est fondée sur la révélation des Juifs. Voyez [Testamens](#) (*ancien & nouveau*), [Miracles](#), [Prophéties](#).

Les autres législateurs, pour imprimer aux peuples le respect envers les lois qu'ils leur donnoient, ont aussi aspiré à l'honneur d'en être regardés comme les organes de la Divinité. **Amasis & Mnévis, législateurs des Egyptiens, prétendoient avoir reçu leurs lois de Mercure. Zoroastre, législateur des Bactriens, & Zamolxis, législateur des Hétes, se vantoient de les avoir reçues de Vesta; & Zathraustes, législateur des Arimaspes, d'un génie familier. Rhadamante & Minos, législateurs de Crete, feignoient d'avoir commerce avec Jupiter. Triptoleme, législateur des Athéniens, affectoit d'être inspiré par Cérés. Pythagore, législateur des Crotoniates, & Zaleuchus, législateur des Locriens, attribuoient leurs lois à Minerve; Lycurgue, législateur de Sparte; à Apollon; & Numa, législateur & roi de Rome, se vantoit d'être inspiré par la déesse Egerie. Suivant les relations des Jésuites, le fondateur de la Chine est appelé Fansur, fils du Soleil, parce qu'il prétendoit en descendre. L'histoire du Pérou dit que Manco - Capac & Coya - Mama, soeur & femme de Manco - Capac, fondateurs de l'empire des Incas, se donnoient l'un pour fils & l'autre pour fille du Soleil, envoyés par leur pere pour retirer les hommes de leur vie sauvage, & établir parmi eux l'ordre & la police. Thor & Odin, législateurs des Visigoths, prétendirent aussi être inspirés, & même être des dieux. Les révélations de Mahomet, chef des Arabes, sont trop connues pour s'y arrêter. La race des Législateurs inspirés s'est perpétuée long - tems, & paroît enfin**

s'être terminée dans Genghizcan, fondateur de l'empire des Mogols. [Warburton I 142-144] Il avoit eu des révélations, & il n'étoit pas moins que fils du Soleil.

Cette conduite des législateurs, que nous voyons si constamment soutenue, & que nul d'entr'eux n'a jamais démentie, nous fait voir évidemment qu'on a cru dans tous les tems que le dogme d'une Providence, qui se mêle des affaires humaines, est le plus puissant frein qu'on puisse donner aux hommes; & que ceux qui regardent la religion comme un ressort inutile dans les états, connoissent bien peu la force de son influence sur les esprits. Mais en faisant descendre du ciel en terre comme d'une machine tous ces dieux, pour leur inspirer les lois qu'ils devoient dicter aux hommes, les législateurs nous montrent dans leurs personnes des fourbes & des imposteurs, qui, pour se rendre utiles au genre humain dans cette vie, ne pensoient guere à le rendre heureux dans une autre. En sacrifiant le vrai à l'utile, ils ne s'appercevoient pas que le coup qui frappoit sur le premier, frappoit en même tems sur le second, puisqu'il n'y a rien d'universellement utile qui ne soit exactement vrai. Ces deux choses marchent, pour ainsi dire, de front; & nous les voyons toujours agir en même tems sur les esprits. Suivant cette idée, on pourroit quelquefois mesurer les degrés de vérité qu'une religion renferme, par les degrés d'utilité que les états en retirent.

Pourquoi donc, me direz - vous, les législateurs n'ont - il pas consulté le vrai, pour rendre plus utile aux peuples la religion sur laquelle ils fondaient leurs lois? C'est, vous répondrai - je, parce qu'ils les trouverent imbûs, ou plutôt infectés de la superstition qui divinisoit les astres, les héros, les princes. Ils n'ignoroient pas que les différentes branches du paganisme étoient autant de religions fausses & ridicules: mais ils aimèrent mieux les laisser avec tous leurs défauts, que de les épurer de toutes les superstitions qui les corrompoient. Ils craignoient qu'en détrompant l'esprit grossier des vulgaires humains sur cette multitude de dieux qu'ils adoroient, ils ne vinssent à leur persuader qu'il n'y avoit point de Dieu. Voilà ce qui les arrêtoit, ils n'osoient hasarder la vérité que dans les grands mysteres, si célèbres dans l'antiquité profane; encore avoient - ils soin de n'y admettre que des personnes choisies & capables de supporter l'idée du vrai Dieu.

« Qu'étoit - ce qu'Athenes, dit le grand Bossuet, dans son *hist. univ.* la plus polie & la plus savante de toutes les villes Greques, qui prenoit pour athées ceux qui parloient des choses intellectuelles, qui condamna Socrate pour avoir [quelque philosophe oisoient] enseigné que les statues n'étoient pas des dieux, comme l'entendoit le vulgaire [Bossuet 2.5 212]

Cette ville étoit bien capable d'intimider les législateurs, qui n'auroient pas respecté en fait de religion les préjugés qu'un grand poète nomme à si juste titre les *rois du vulgaire*.

C'étoit sans doute une mauvaise politique de la part de ces législateurs; car tant qu'ils ne tarissoient pas la source empoisonnée, d'où les maux se répandoient sur les états, il ne leur étoit pas possible d'en arrêter l'affreux débordement. Que leur servoit - il d'enseigner ouvertement dans les grands mysteres l'unité & la providence d'un seul Dieu, si en même tems ils n'étouffoient pas la superstition qui lui associoit des divinités locales & tutélaires; divinités, à la vérité, subalternes & dépendantes de lui; mais Jupiter divinités licentieuses, qui durant leur séjour en terre avoient été sujettes aux mêmes passions & aux mêmes vices que le reste des mortels?

[Warburton I 188] Si les crimes, dont ces dieux inférieurs s'étoient souillés pendant leur vie, n'avoient pas empêché l'Être suprême de leur accorder, en les élevant au - dessus de leur condition naturelle, les honneurs & les prérogatives de la Divinité, les adorateurs de ces hommes divinisés pouvoient - ils se persuader que les crimes & les infamies, qui n'avoient pas nui à leur apothéose, attireroient sur leurs têtes la foudre du ciel?

Le législateur des Chrétiens, animé d'un esprit bien différent de celui de tous les législateurs dont j'ai parlé, commença par détruire les erreurs qui tyrannisoient le monde, afin de rendre sa religion plus utile. En lui donnant pour premier objet la félicité de l'autre vie, il voulut encore qu'elle fit notre bonheur dans celle - ci. Sur la ruine des idoles, dont le culte

superstitieux entraînoit mille desordres, il fonda le *Christianisme*, qui adore en esprit & en vérité un seul Dieu, juste rémunérateur de la vertu. Il rétablit dans sa splendeur primitive la loi naturelle, que les passions avoient si fort obscurcie; il révéla aux hommes une morale jusqu'alors inconnue dans les autres religions; il leur apprit à se haïr soi-même, & à renoncer à ses plus chères inclinations; il grava dans les esprits ce sentiment profond d'humilité qui détruit & anéantit toutes les ressources de l'amour propre, en le poursuivant jusque dans les replis les plus cachés de l'ame; il ne renferma pas le pardon des injures dans une indifférence stoïque, qui n'est qu'un mépris orgueilleux de la personne qui a outragé, mais il le porta jusqu'à l'amour même pour les plus cruels ennemis; il mit la continence sous les gardes de la plus austère pudeur, en l'obligeant à faire un pacte avec ses yeux, de crainte qu'un regard indiscret n'allumât dans le coeur une flamme criminelle; il commanda d'allier la modestie avec les plus rares talens; il réprima par une sévérité prudente le crime jusque dans la volonté même, pour l'empêcher de se produire au-dehors, & d'y causer de funestes ravages; il rappella le mariage à sa première institution, en défendant la polygamie, qui, selon l'illustre auteur de l'*esprit des lois*, n'est point utile au genre humain, ni à aucun des deux sexes, soit à celui qui abuse, soit à celui dont on abuse, & encore moins aux enfans pour lesquels le père & la mère ne peuvent avoir la même affection, un père ne pouvant pas aimer vingt enfans comme une mère en aime deux. [Montesquieu EL 16.6 261a] Il eut en vue l'éternité de ce lien sacré, formé par Dieu même, en proscrivant la répudiation, qui, quoique favorable aux maris, ne peut être que triste pour des femmes, & pour les enfans qui payent toujours pour la haine que leur père ont pour leur mère. Voyez le chap. du divorce & de la répudiation du même auteur.

Ici l'impiété se confond, & ne voyant aucune ressource à attaquer la morale du *Christianisme* du côté de sa perfection, elle se retranche à dire que c'est cette perfection même qui le rend nuisible aux états; elle distille son fiel contre le célibat, qu'il conseille à un certain ordre de personnes pour une plus grande perfection; elle ne peut pardonner au juste courroux qu'il témoigne contre le luxe; elle ose même condamner en lui cet esprit de douceur & de modération qui le porte à pardonner, à aimer même ses ennemis; elle ne rougit pas d'avancer que de véritables Chrétiens ne formeroient pas un état qui pût subsister; elle ne craint pas de le flétrir, en opposant à cet esprit d'intolérance qui le caractérise & qui n'est propre, selon elle, qu'à former des monstres, cet esprit de tolérance qui dominoit dans l'ancien paganisme, & qui faisoit des frères de tous ceux qu'il portoit dans son sein. Etrange excès de l'aveuglement de l'esprit humain, qui tourne contre la religion même ce qui devoit à jamais la lui rendre respectable! Qui l'eût cru que le *Christianisme*, en proposant aux hommes sa sublime morale, auroit un jour à se défendre du reproche de rendre les hommes malheureux dans cette vie, pour vouloir les rendre heureux dans l'autre?

Le célibat, dites-vous, ne peut être que pernicieux aux états, qu'il prive d'un grand nombre de sujets, qu'on peut appeler leur véritable richesse. Qui ne connoît les lois que les Romains ont faites en différentes occasions pour remettre en honneur le mariage, pour soumettre à ces lois ceux qui fuyoient ses noeuds, pour les obliger par des récompenses & par des peines à donner à l'état des citoyens? Ce soin, digne sans doute d'un roi qui veut rendre son état florissant, occupa l'esprit de Louis XIV. dans les plus belles années de son règne. Mais partout où domine une religion, qui fait aux hommes un point de perfection de renoncer à tout engagement, que peuvent, pour faire fleurir le mariage & par lui la société civile, tous les soins, toutes les lois, toutes les récompenses du souverain? Ne se trouvera-t-il pas toujours de ces hommes, qui aimant en matière de morale tout ce qui porte un caractère de sévérité, s'attacheront au célibat par la raison même qui les en éloigneroit, s'ils ne trouvoient pas dans la difficulté d'un tel précepte de quoi flatter leur amour propre?

Le célibat qui mérite de tels reproches, & contre lequel il n'est pas permis de se taire, c'est celui, dit l'auteur de l'*esprit des lois*, qui est formé par le libertinage, celui où les deux sexes se corrompent par les sentimens naturels mêmes, fuyent une union qui doit les rendre meilleurs, pour vivre dans celles

**qui les rendent toujours pires**: c est contre celui - là que doit se déployer toute la rigueur des lois; parce que, comme le remarque ce célèbre auteur, **c'est une règle tirée de la nature, que plus on diminue le nombre des mariages qui pourroient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits; & que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages; comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols.** [Montesquieu EL 23.21 100b]

Mais en quoi le célibat, que le *Christianisme* a adopté, peut - il être nuisible au bien de la société? Il la prive sans doute de quelques citoyens; mais ceux qu'il lui enlève pour les donner à Dieu, travaillent à lui former des citoyens vertueux, & à graver dans leurs esprits ces grands principes de dépendance & de soumission envers ceux que Dieu a posés sur leurs têtes. Il ne leur ôte l'embarras d'une famille & des affaires civiles, que pour les occuper du soin de veiller plus attentivement au maintien de la religion, qui ne peut s'altérer qu'elle ne trouble le repos & l'harmonie de l'état. D'ailleurs, les bienfaits que le *Christianisme* verse sur les sociétés, sont assez grands, assez multipliés, pour qu'on ne lui envie pas la vertu de continence qu'il impose à ses ministres, afin que leur pureté corporelle les rende plus dignes d'approcher des lieux où habite la Divinité. C'est comme si quelqu'un se plaignoit des libéralités de la nature; parce que dans cette riche profusion de graines qu'elle produit, il y en a quelques - unes qui demeurent stériles.

Le luxe, nous dites - vous encore, fait la splendeur des états; il aiguise l'industrie des ouvriers, il perfectionne les arts, il augmente toutes les branches du commerce; l'or & l'argent circulant de toutes parts, les riches dépensent beaucoup; &, comme le dit un poète célèbre, **le travail gagé par la mollesse s'ouvre à pas lents [la route] un chemin à la richesse.** [Voltaire **Défense du mondain**] Qui peut nier que les arts, l'industrie, le goût des modes, toutes choses qui augmentent sans cesse les branches du commerce, ne soient un bien très - réel pour les états? Or le *Christianisme* qui proscriit le luxe, qui l'étouffe, détruit & anéantit toutes ces choses qui en sont des dépendances nécessaires. Par cet esprit d'abnégation & de renoncement à toute vanité, il introduit à leur place la paresse, la pauvreté, l'abandon de tout, en un mot la destruction des arts. Il est donc par sa constitution peu propre à faire le bonheur des états.

Le luxe, je le sai, fait la splendeur des états; mais parce qu'il corrompt les mœurs, cet éclat qu'il répand sur eux ne peut être que passager, ou plutôt il est toujours le funeste avant - coureur de leur chute. Ecoutez un grand maître, qui par son excellent ouvrage de *l'esprit des lois*, a prouvé qu'il avoit pénétré d'un coup de génie toute la constitution des différens états; & il vous dira qu'**une ame corrompue par le luxe, a bien d'autres desirs** que ceux de la gloire de sa patrie & de la sienne propre: il vous dira que **bientôt elle devient ennemie des lois qui la gênent** [Montesquieu EL 7.2 96a]: il vous dira enfin que bannir le luxe des états, c'est en bannir la corruption & les vices. Mais, direz - vous, la consommation des productions de la nature & de l'art n'est - elle donc pas nécessaire pour faire fleurir les états? Oüi, sans doute; mais votre erreur seroit extrême, si vous vous imaginiez qu'il n'y a que le luxe qui puisse faire cette consommation: que dis - je? elle ne peut devenir entre ses mains que très - pernicieuse; car **le luxe étant un abus des dons de la Providence,** [Warburton I 124] il les dispense toujours d'une manière qui tourne, ou au préjudice de celui qui en use, en lui faisant tort, soit dans sa personne, soit dans ses biens, ou au préjudice de ceux que l'on est obligé de secourir & d'assister. Je vous renvoie au profond ouvrage des *causes de la grandeur & de la décadence des Romains*, pour y apprendre quelle est l'influence fatale du luxe dans les états. Je ne vous citerai que ce trait de Juvénal qui nous dit, que le luxe, en renversant l'empire Romain, vengea l'univers dompté des victoires qu'on avoit remportées sur lui. *Saeavior armis luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.* Or ce qui renverse les états, comment peut - il leur être utile & contribuer à leur grandeur & à leur puissance? Concluons donc que le luxe, ainsi que les autres vices, est le poison & la perte des états; & que s'il leur est utile quelquefois, ce n'est point par sa nature, mais par certaines circonstances accessoires, & qui lui sont étrangères. Je conviens que dans les

monarchies, dont la constitution suppose l'inégalité des richesses, il est nécessaire qu'on ne se renferme pas dans les bornes étroites d'un simple nécessaire. « Si les riches, selon la remarque de l'illustre auteur de *l'esprit des lois*, n'y dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim: il faut même que les riches y dépensent à proportion de l'inégalité des fortunes, & que le luxe y augmente dans cette proportion. Les richesses particulières n'ont augmenté, que parce qu'elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique: il faut donc qu'il leur soit rendu. Ainsi pour que l'état monarchique se soutienne, le luxe doit aller en croissant, du laboureur à l'artisan, au négociant, aux nobles, aux magistrats, aux grands seigneurs, aux traitans principaux, aux princes; sans quoi tout seroit perdu ». [Montesquieu EL 7.4 98a]

Le terme de *luxe* qu'emploie ici M. de M ... se prend pour toute dépense qui excède le simple nécessaire; dans lequel cas le luxe est ou vicieux ou légitime, selon qu'il abuse ou n'abuse pas des dons de la Providence. En l'interprétant dans le sens que le *Christianisme* autorise, le raisonnement par lequel ce célèbre auteur prouve que les lois somptuaires en général ne conviennent point aux monarchies, subsiste dans toute sa force; car dès - là que le *Christianisme* permet les dépenses à proportion de l'inégalité des fortunes, il est évident qu'il n'est point un obstacle aux progrès du commerce, à l'industrie des ouvriers, à la perfection des arts, toutes choses qui concourent à la splendeur des états. Je n'ignore pas que l'idée que je donne ici du *Christianisme* déplaira à certaines sectes, qui sont parvenues, à force d'outrer ses préceptes, à le rendre odieux à bien des personnes qui cherchent toujours quelque prétexte plausible pour se livrer à leurs passions. C'est assez le caractère des hérésies de porter tout à l'excès en matière de morale, & d'aimer spéculativement tout ce qui tient d'une dureté farouche & de mœurs féroces. Les différentes hérésies nous en fournissent plusieurs exemples. Tels ont été, par exemple, les Novatiens & les Montanistes, qui reprochoient à l'Eglise son extrême indulgence, dans le tems même ou pleine encore de sa première ferveur, elle imposoit aux pécheurs publics des pénitences canoniques, dont la peinture seroit capable d'effrayer aujourd'hui les solitaires de la Trape: tels ont été aussi les Vaudois & les Hussites, qui ont préparé les voies à la réformation des Protestans; dans l'Eglise même Catholique, il se trouve de ces prétendus spirituels qui, soit hypocrisie, soit misanthropie, condamnent comme abus tout usage des biens de la Providence, qui va au - delà du strict nécessaire. Fiers de leurs croix & de leurs abstinences, ils voudroient y assujettir indifféremment tous les Chrétiens, parce qu'ils méconnoissent l'esprit du *Christianisme* jusqu'au point de ne savoir pas distinguer les préceptes de l'Evangile d'avec ses conseils. Ils ne regardent nos desirs les plus naturels, que comme le malheureux apanage du vieil homme avec toutes ses convoitises. [Warburton I 118]

Le *Christianisme* n'est point tel que le figurent à nos yeux tous ces rigoristes, dont l'austérité farouche nuit extrêmement à la religion, comme si elle n'étoit pas conforme au bien des sociétés; & qui n'ont pas assez d'esprit pour voir que ses conseils, s'ils étoient ordonnés comme des lois, seroient contraires à l'esprit de ses lois. [Montesquieu EL 24.6 112b]

C'est par une suite de cette même ignorance, qui détruit la religion en outrant ses préceptes, que Bayle a osé la flétrir comme peu propre à former des héros & des soldats.

« Pourquoi non, dit l'auteur de *l'esprit des lois* qui combat ce paradoxe? ce seroient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, & qui auroient un très - grand zèle pour les remplir; ils sentiroient très - bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiroient devoir à la religion, plus ils penseroient devoir à la patrie. Les principes du *Christianisme* bien gravés dans le cœur, seroient infiniment plus forts que ces faux honneurs des monarchies, ces vertus humaines des républiques, & cette crainte servile des états despotiques ». [Montesquieu EL 24.6 112b]

La religion Chrétienne, nous objectez - vous, est intolérante par sa constitution; par - tout où elle domine, elle ne peut tolérer l'établissement des autres religions. Ce n'est pas tout: comme elle propose à ses sectateurs un symbole qui contient plusieurs dogmes incompréhensibles, il faut nécessairement que les esprits se divisent en sectes, dont chacune modifie à son gré ce symbole

de sa croyance. De - là ces guerres de religion, dont les flammes ont été tant de fois funestes aux états, qui étoient le théâtre de ces scènes sanglantes; cette fureur particulière aux Chrétiens & ignorée des idolâtres, est une suite malheureuse de l'esprit dogmatique qui est comme inné au *Christianisme*. Le paganisme étoit comme lui partagé en plusieurs sectes; mais parce que toutes se toléroient entr'elles, il ne voyoit jamais s'allumer dans son sein des guerres de religion.

Ces éloges qu'on prodigue ici au paganisme, dans la vûe de rendre odieux le *Christianisme*, ne peuvent venir que de l'ignorance profonde où l'on est sur ce qui constitue deux religions si opposées entre elles par leur génie & par leur caractère. Préférer les ténèbres de l'une aux lumières de l'autre, c'est un excès dont on n'auroit jamais cru des philosophes capables; si notre siècle ne nous les eût montrés dans ces prétendus beaux esprits, qui se croient d'autant meilleurs citoyens qu'ils sont moins Chrétiens. L'intolérance de la religion Chrétienne vient de sa perfection, comme la tolérance du paganisme avoit sa source dans son imperfection. Voyez l'art. [Tolérance](#). Mais parce que la religion Chrétienne est intolérante, & qu'en conséquence elle a un grand zèle pour s'établir sur la ruine des autres religions, vous avez tort d'en conclure qu'elle produise aussi - tôt tous les maux que votre prévention vous fait attacher à son intolérance. Elle ne consiste pas comme vous pourriez vous l'imaginer, à contraindre les consciences, & à forcer les hommes à rendre à Dieu un culte désavoué par le cœur, parce que l'esprit n'en connoît pas la vérité. En agissant ainsi, le *Christianisme* iroit contre ses propres principes, puisque la Divinité ne sauroit agréer un hommage hypocrite, qui lui seroit rendu par ceux que la violence, & non la persuasion, feroient Chrétiens. L'intolérance du *Christianisme* se borne à ne pas admettre dans sa communion ceux qui voudroient lui associer d'autres religions, & non à les persécuter. Mais pour connoître jusqu'à quel point il doit être réprimant dans les pays où il est devenu la religion dominante, voyez [Liberté de conscience](#).

Le *Christianisme*, je le sai, a eu ses guerres de religion, & les flammes en ont été souvent funestes aux sociétés: cela prouve qu'il n'y a rien de si bon dont la malignité humaine ne puisse abuser. Le fanatisme est une peste qui reproduit de tems en tems des germes capables d'infecter la terre; mais c'est le vice des particuliers, & non du *Christianisme*, qui par sa nature est également éloigné des fureurs outrées du fanatisme, & des craintes imbécilles de la superstition. La religion rend le payen superstitieux, & le Mahométan fanatique; leurs cultes les conduisent là naturellement (Voyez [Paganisme](#), voyez [Mahométisme](#)): mais lorsque le Chrétien s'abandonne à l'un ou l'autre de ces deux excès, dès - lors il agit contre ce que lui prescrit sa religion. En ne croyant rien que ce qui lui est proposé par l'autorité la plus respectable qui soit sur la terre, je veux dire l'Eglise Catholique, il n'a point à craindre que la superstition vienne remplir son esprit de préjugés & d'erreurs. Elle est le partage des esprits foibles & imbécilles, & non de cette société d'hommes qui perpétuée depuis J. C. jusqu'à nous, a transmis dans tous les âges la révélation dont elle est la fidèle dépositaire. En se conformant aux maximes d'une religion toute sainte & toute ennemie de la cruauté, d'une religion qui s'est accrue par le sang de ses martyrs, d'une religion enfin qui n'affecte sur les esprits & les cœurs d'autre triomphe que celui de la vérité, qu'elle est bien éloignée de faire recevoir par des supplices; il ne sera ni fanatique ni enthousiaste, il ne portera point dans sa patrie le fer & la flamme, & il ne prendra point le couteau sur l'autel pour faire des victimes de ceux qui refuseront de penser comme lui.

Vous me direz peut - être que le meilleur remède contre le fanatisme & la superstition, seroit de s'en tenir à une religion qui prescrivant au cœur une morale pure, ne commanderoit point à l'esprit une créance aveugle de dogmes qu'il ne comprend pas: les voiles mystérieux qui les enveloppent ne sont propres, dites - vous, qu'à faire des fanatiques & des enthousiastes. Mais raisonner ainsi, c'est bien peu connoître la nature humaine: un culte révélé est nécessaire aux hommes; c'est le seul frein qui puisse les arrêter. La plupart des hommes que la seule raison guideroit, feroient des efforts impuissans pour

se convaincre des dogmes dont la créance est absolument essentielle à la conservation des états. Demandez aux Socrates, aux Platons, aux Cicérons, aux Sénèques, ce qu'ils pensoient de l'immortalité de l'ame; vous les trouverez flotans & indécis sur cette grande question, de laquelle dépend toute l'OEconomie de la religion & de la république: parce qu'ils ne vouloient s'éclairer que du seul flambeau de la raison, ils marchaient dans une route obscure entre le néant & l'immortalité. La voie des raisonnemens n'est pas faite pour le peuple. **Qu'ont gagné les Philosophes avec leurs discours pompeux, avec leur style sublime, avec leurs raisonnemens si artificieusement arrangés?** [Bossuet 2.11 292] tant qu'ils n'ont montré que l'homme dans leurs discours, sans y faire intervenir la Divinité, ils ont toujours trouvé l'esprit du peuple fermé à tous les enseignemens. Ce n'est pas ainsi qu'en agissoient les législateurs, les fondateurs d'état, les instituteurs de religion: pour entraîner les esprits, & les plier à leurs desseins politiques, ils mettoient entre eux & le peuple le dieu qui leur avoit parlé; ils avoient eu des visions nocturnes, ou des avertissemens divins; le ton impérieux des oracles se faisoit sentir dans les discours vifs & impétueux qu'ils prononçoient dans la chaleur de l'enthousiasme. C'est en revêtant cet extérieur imposant; c'est en tombant dans ces convulsions surprenantes, regardées par le peuple comme l'effet d'un pouvoir surnaturel; c'est en lui présentant l'appas d'un songe ridicule, que l'imposteur de la Mecque osa tenter la foi des crédules humains, & qu'il ébloüit les esprits qu'il avoit sù charmer, en excitant leur admiration, & captivant leur confiance. Les esprits fascinés par le charme vainqueur de son éloquence, ne virent plus dans ce hardi & sublime imposteur, qu'un prophete qui agissoit, parloit, punissoit, ou pardonnoit en Dieu. A Dieu ne plaise que je confonde les révélations dont se glorifie à si juste titre le *Christianisme*, avec celles que vantent avec ostentation les autres religions; je veux seulement insinuer par - là qu'on ne réussit à échauffer les esprits, qu'en faisant parler le Dieu dont on se dit l'envoyé, soit qu'il ait véritablement parlé comme dans le *Christianisme* & le Judaïsme, soit que l'imposture le fasse parler comme dans le Paganisme & le Mahométisme. Or il ne parle point par la voix du philosophe déiste: une religion ne peut donc être utile qu'à titre de religion révélée. Voyez [Déisme & Révélation](#).

Forcé de convenir que la religion Chrétienne est la meilleure de toutes les religions pour les états qui ont le bonheur de la voir liée avec leur gouvernement politique, peut - être ne croyez - vous pas qu'elle soit la meilleure de toutes pour tous les pays: « Car, pourrez - vous me dire, quand je supposerois que le *Christianisme* a sa racine dans le ciel, tandis que les autres religions ont la leur sur terre, [Montesquieu EL 24.1 107b] ce ne seroit pas une raison (à considérer les choses en politique & non en théologien) pour qu'on dût lui donner la préférence sur une religion qui depuis plusieurs siecles seroit reçue dans un pays, & qui par conséquent y seroit comme naturalisée. Pour introduire ce grand changement, il faudroit d'un côté compenser les avantages qu'une meilleure religion procureroit à l'état, & de l'autre les inconvéniens qui résultent d'un changement de religion. C'est la combinaison exacte de ces divers avantages avec ces divers inconvéniens, toujours impossible à faire, qui avoit donné lieu parmi les anciens à cette maxime si sage, qu'il ne faut jamais toucher à la religion dominante d'un pays, parce que dans cet ébranlement où l'on met les esprits, il est à craindre qu'on ne substitue des soupçons contre les deux religions, à une ferme croyance pour une ; & par - là on risque de donner à l'état, au moins pour quelque tems, de mauvais citoyens & de mauvais fideles. Mais une autre raison qui doit rendre la politique extrêmement circonspecte, en fait de changement de religion, c'est que la religion ancienne est liée à la constitution d'un état, & que la nouvelle n'y tient point; que celle - là s'accorde avec le climat, & que souvent la nouvelle s'y refuse. [Montesquieu EL 25.11 137b] Ce sont ces raisons, & autres semblables, qui avoient déterminé les anciens législateurs à confirmer les peuples dans la religion de leurs ancêtres, tout convaincus qu'ils fussent que ces religions étoient contraires par bien des endroits aux intérêts politiques, & qu'on pouvoit les changer en mieux. Que conclure de tout ceci? que c'est une très - bonne loi civile, lorsque l'état est satisfait de la religion déjà établie, de ne point souffrir l'établissement d'une autre, [Montesquieu 25.10 136b] fût - ce

même la Chrétienne ». C'est sans doute une maxime très - sensée & très conforme à la bonne politique, de ne point souffrir l'établissement d'une autre religion dans un état où la religion nationale est la meilleure de toutes: mais cette maxime est fautive & devient dangereuse, lorsque la religion nationale n'a pas cet auguste caractère; car alors s'opposer à l'établissement d'une religion la plus parfaite de toutes, & par cela même la plus conforme au bien de la société, c'est priver l'état des grands avantages qui pourroient lui en revenir. Ainsi dans tous les pays & dans tous les tems, ce sera une très - bonne loi civile de favoriser, autant qu'il sera possible, les progrès du *Christianisme*; parce que cette religion, encore qu'elle ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, est pourtant de toutes les religions celle qui peut le plus contribuer à notre bonheur dans celle - ci. Son extrême utilité vient de ses préceptes & de ses conseils, qui tendent tous à conserver les mœurs. Il n'a point le défaut de l'ancien Paganisme, dont les dieux autorisoient par leur exemple les vices, enhardissoient les crimes, & allarmoient la timide innocence; dont les fêtes licentieuses deshonoroiēt la divinité par les plus infâmes prostitutions & les plus sales débauches; dont les mystères & les cérémonies choquoient la pudeur; dont les sacrifices cruels faisoient frémir la nature, en répandant le sang des victimes humaines que le fanatisme avoit dévouées à la mort pour honorer ses dieux.

Il n'a point non plus le défaut du Mahométisme, qui ne parle que de glaive, n'agit sur les hommes qu'avec cet esprit destructeur qui l'a fondé, [Montesquieu EL 24.4 111b] & qui nourrit ses frénétiques sectateurs dans une indifférence pour toutes choses; suite nécessaire du dogme d'un destin rigide qui s'est introduit dans cette religion. S'il ne nie pas avec la religion de Confucius l'immortalité de l'ame, il n'en abuse pas aussi comme on le fait encore aujourd'hui au Japon, à Macassar, & dans plusieurs autres endroits de la terre, où l'on voit des femmes, des esclaves, des sujets, des amis, se tuer pour aller servir dans l'autre monde l'objet de leur respect & de leur amour. Cette cruelle coutume si destructive de la société, émane moins directement, selon la remarque de l'illustre auteur de l'esprit des lois, du dogme de l'immortalité de l'ame, que de celui de la résurrection des corps; d'où l'on a tiré cette conséquence, qu'après la mort un même individu auroit les mêmes besoins, les mêmes sentimens, les mêmes passions. Le *Christianisme* non - seulement établit ce dogme, mais il sait encore admirablement bien le diriger:

« Il nous fait espérer, dit cet auteur, un état que nous croyons, non pas un état que nous sentions ou que nous connoissions; tout, jusqu'à la résurrection des corps, nous mène à des idées spirituelles » [Montesquieu EL 24.20 122b] . Il n'a pas non plus l'inconvénient de faire regarder comme indifférent ce qui est nécessaire, ni comme nécessaire ce qui est indifférent. Il ne défend pas comme un péché, & même un crime capital, de mettre le couteau dans le feu, de s'appuyer contre un fouet, de battre un cheval avec sa bride, de rompre un os avec un autre; ces défenses sont bonnes pour la religion que Gengiskam donna aux Tartares: mais le *Christianisme* défend ce que cette autre religion regarde comme très - licite, de violer la foi, de ravir le bien d'autrui, de faire injure à un homme, de le tuer. La religion des habitans de l'île de Formose leur ordonne d'aller nus en certaines saisons, & les menace de l'enfer s'ils mettent des vêtemens de toile & non pas de soie, s'ils vont chercher des huîtres, s'ils agissent sans consulter le chant des oiseaux; mais en revanche elle leur permet l'ivrognerie & le déreglement avec les femmes, elle leur persuade même que les débauches de leurs enfans sont agréables à leurs dieux. Le *Christianisme* est trop plein de bon sens pour qu'on lui reproche des lois si ridicules. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante; que ceux qui meurent sur les bords de ce fleuve sont exempts des peines de l'autre vie, & qu'ils habitent une région pleine de délices: en conséquence d'un dogme si pernicieux pour la société, on envoie des lieux les plus reculés des urnes pleines des cendres des morts pour les jeter dans le Gange. Qu'importe, dit à ce sujet l'auteur de l'esprit des lois, qu'on vive vertueusement ou non? on se fera jeter dans le Gange. [Montesquieu EL 24.14 117b-118b] Mais quoique dans la religion Chrétienne il n'y ait point de crime qui par sa nature soit inexpiable, cependant, comme le remarque très - bien cet auteur à qui je dois toutes ces



réflexions, elle fait assez sentir que toute une vie peut l'être; qu'il seroit très - dangereux de fatiguer la miséricorde par de nouveaux crimes & de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, & d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit.

[Montesquieu EL 24.13 116b-117b] Voyez [Pénitence & Impénitence finale](#).

Mais pour mieux connoître les avantages que le *Christianisme* procure aux états, rassemblons ici quelques - uns des traits avec lesquels il est peint dans le liv. XXIV. ch. iij. de l'esprit des lois.

« Si la religion Chrétienne est éloignée du pur despotisme, c'est que la douceur étant si recommandée dans l'évangile, elle s'oppose à la colere despotique avec laquelle le prince se feroit justice & exerceroit ses cruautés. Cette religion défendant la pluralité des femmes, les princes y sont moins renfermés, moins séparés de leurs sujets, & par conséquent plus hommes; ils sont plus disposés à se faire des lois, & plus capables de sentir qu'ils ne peuvent pas tout. Pendant que les princes Mahométans donnent sans cesse la mort ou la reçoivent, la religion chez les Chrétiens rend les princes moins timides, & par conséquent moins cruels. Chose admirable! la religion Chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle - ci. C'est la religion Chrétienne qui malgré la grandeur de l'empire & le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Ethiopie, & a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe [l'Ethiopie] & ses lois. Le prince héritier de l'Ethiopie jouit d'une principauté, & donne aux autres sujets l'exemple de l'amour & de l'obéissance. Tout près de - là on voit le Mahométisme faire renfermer les enfans du roi de Sennao; à sa mort le conseil les envoie égorger en faveur de celui qui monte sur le throne. Que l'on se mette devant les yeux les massacres continuel des rois & des chefs Grecs & Romains, & de l'autre la destruction des peuples & des villes par ces mêmes chefs, Thimur & Gengiskan qui ont dévasté l'Asie; & nous verrons que nous devons au *Christianisme*, & dans le gouvernement un certain droit politique, & dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne sauroit assez reconnoître. C'est ce droit des gens qui fait que parmi nous la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les lois, les biens, & toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi - même ». [Montesquieu EL 24.3 109b-110b]

Qu'on me montre un seul défaut dans le *Christianisme*, ou même quelque autre religion sans de très grands défauts, & je consentirai volontiers qu'il soit réprimé dans tous les états où il n'est pas la religion nationale. Mais aussi si le *Christianisme* se lie très - bien par sa constitution avec les intérêts politiques, & si toute autre religion cause toujours par quelque endroit de grands desavantages aux sociétés civiles, quelle raison politique pourroit s'opposer à son établissement dans les lieux où il n'est pas reçu? La meilleure religion pour un état est celle qui conserve le mieux les mœurs: or puisque le *Christianisme* a cet avantage sur toutes les religions, ce seroit pécher contre la saine politique que de ne pas employer, pour favoriser ses progrès, tous les ménagemens que suggere l'humaine prudence. Comme les peuples en général sont très - attachés à leurs religions, les leur ôter violemment, ce seroit les rendre malheureux, & les révolter contre cette même religion qu'on voudroit leur faire adopter: il faut donc les engager par la voie de la douce persuasion à changer eux - mêmes la religion de leurs peres, pour en embrasser une qui la condamne. C'est ainsi qu'autrefois le *Christianisme* se répandit dans l'empire Romain, & dans tous les lieux où il est & où il a été dominant: cet esprit de douceur & de modération qui le caractérise; cette soumission respectueuse envers les souverains (quelle que soit leur religion) qu'il ordonne à tous ses sectateurs; cette patience invincible qu'il opposa aux Nérons & aux Dioclétiens qui le persécuterent, quoique assez fort pour leur résister, & pour repousser la violence par la violence: toutes ces admirables qualités, jointes à une morale pure & sublime qui en étoit la source, le firent recevoir dans ce vaste empire. Si dans ce grand changement qu'il produisit dans les esprits, le repos de l'empire fut un peu troublé, son harmonie un peu altérée, la faute en est au Paganisme, qui s'arma de toutes les passions pour combattre le *Christianisme* qui détruisoit par - tout ses autels, & forçoit au silence les oracles menteurs de ses dieux. C'est une justice qu'on doit au *Christianisme*, que dans toutes les

séditions qui ont ébranlé l'empire Romain jusque dans ses fondemens, aucun de ses enfans ne s'est trouvé complice des conjurations formées contre la vie des empereurs.

J'avoue que le *Christianisme*, en s'établissant dans l'empire Romain, y a occasionné des tempêtes, & qu'il lui a enlevé autant de citoyens, qu'il y a eu de martyrs dont le sang a été versé à grands flots par le Paganisme aveugle dans sa fureur; j'avoue même que ces victimes ont été les plus sages, les plus courageux, & les meilleurs des sujets: mais une religion aussi parfaite que le *Christianisme*, qui abolissoit la cruelle coûtume d'immoler des hommes, & qui détruisant les dieux adorés par la superstition, frappoit du même coup sur les vices qu'ils autorisoient par leur exemple; une telle religion, dis - je, étoit - elle donc trop achetée par le sang Chrétien qui couloit sous le glaive homicide des tyrans? Si les Anglois ne regrettent pas des flots de sang dans lesquels ils prétendent avoir neyé l'idole du despotisme, s'ils croient s'en être dédommagés par l'heureuse constitution de leur gouvernement, dont la liberté politique est l'ame; pense - t - on que le *Christianisme* puisse laisser des regrets dans le coeur des peuples qui l'ont reçu, quoiqu'il ne s'y soit cimenté que par le sang de plusieurs de ses enfans? Non sans doute; il a produit dans la société trop de bien, pour qu'elle ne lui pardonne pas quelques maux nécessairement occasionnés par son établissement.

Que prétend - on faire signifier à ces mots, que **la religion ancienne est liée à la constitution d'un état, & que la nouvelle n'y tient point?** [Montesquieu EL 25.11 137b] Si cette religion est mauvaise, dès - lors son vice intérieur influe sur la constitution même de l'état à laquelle elle se lie; & par conséquent il importe au bonheur de cet état que sa constitution soit changée, puisqu'il n'y a de bonne constitution que celle qui conserve les moeurs. M'alléguez - vous la nature du climat, auquel se refuse le *Christianisme*? Mais quand il seroit vrai qu'il est des **climats où la Physique a une telle force que la Morale n'y peut presque rien**, [Montesquieu EL 16.8 263a] est - ce une raison pour l'en bannir? Plus **les vices du climat sont laissés dans une grande liberté**, plus ils **peuvent causer de desordres**; [Montesquieu EL 16.10 265a] & par conséquent c'est dans ces climats que la religion doit être plus réprimante. Quand la puissance physique de certains climats viole la loi naturelle des deux sexes, & celle des êtres intelligens; c'est à la religion à forcer la nature du climat, & à rétablir les lois primitives. Dans les lieux de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Asie, où habite aujourd'hui la mollesse Mahométane, & qui sont devenus pour elle des séjours de volupté, le *Christianisme* avoit sù autrefois y forcer la nature du climat, jusqu'au point d'y établir l'austérité, & d'y faire fleurir la continence, tant est grande la force qu'ont sur l'homme la religion & la vérité. Voyez [Religion](#).

## Bibliographie

Jacques Abbadie

Traité de la vérité de la religion chrétienne, (noté Abbadie T)

<https://books.google.fr/books?id=S9MfHHawxnIC> première partie Rotterdam 1684

%<https://books.google.fr/books?id=DSs1l3N0eC8C> tome second la Haye 1741

Bossuet

Discours sur l'histoire universelle, pour expliquer la suite de la ...,

Amsterdam 1722, Volume 1

<https://books.google.fr/books?id=fjtZu4KdgWMC>

Montesquieu

de l'esprit des loix, Genève 1749

<https://books.google.fr/books?id=eHEHAAAAQAAJ> première et seconde partie

<https://books.google.fr/books?id=QyTmnbJDloEC> 2ème partie

<https://books.google.fr/books?id=PDsHlMPsrlIC> 2ème partie (id)

Voltaire

Défense du mondain ou l'apologie du luxe

William Warburton (trad. Silhouette)  
Dissertations sur l'union de la religion, de la morale, et de la politique,  
<https://books.google.fr/books?id=S4RHblmER1sC> tome premier, La Haye 1742  
<https://books.google.fr/books?id=BPdFAAAAcAAJ> tome second, Londres 1742